

# CARTOUCHES FILTRANTES PRO2000

POUR EQUIPEMENTS DE PROTECTION RESPIRATOIRE



# CARTOUCHES FILTRANTES PRO2000

La gamme Scott Pro2000 de cartouches filtrantes propose une grande variété de filtres adaptés à diverses applications de protection respiratoire, pour une performance au rapport qualité-prix exceptionnel. Les cartouches filtrantes sont fabriquées avec des éléments filtrants et matières premières de la plus haute qualité, qui garantissent durabilité et fiabilité de la filtration dans les environnements les plus exigeants.



- Alliant légèreté et faible résistance respiratoire, les cartouches filtrantes Scott Pro2000 sont fabriquées avec un élément filtrant haute performance qui prolonge la capacité d'absorption des filtres à gaz et combinés et donne une efficacité inégalée à la filtration particulaire.

Les cartouches filtrantes Pro2000 sont entièrement conformes aux dernières normes EN, portent le marquage 'R' (réutilisable) (EN 143:2000/ A1:2006), sont certifiées CE et se montent avec un pas de vis de 40 mm EN148-1. Homologations CE : EN143, EN14387. CE0121.

## CARTOUCHES FILTRANTES PRO2000

- Les filtres à particules protègent contre les particules solides et liquides telles que poussières, fumée, fumées de soudage, brumes, micro-organismes et particules radioactives
- Les filtres à gaz protègent contre les gaz et vapeurs toxiques
- Les filtres combinés protègent contre les contaminants gazeux aussi bien que particulaires

## FILTRES À PARTICULES

- Les filtres à particules Scott font appel à un élément filtrant 'papier' en microfibrilles plutôt qu'à la méthode de filtration électrostatique. Ils portent le marquage 'R' (réutilisable) (EN 143/A1:2006)
- Le PF10 P3 contient un élément filtrant haute capacité éliminant les particules les plus fines avec une efficacité de 99,99 %
- L'élément filtrant est extrêmement hydrophobe

## FILTRES À GAZ

- Matières premières de qualité supérieure pour une performance optimale
- Tout en offrant une ample marge de sécurité par rapport aux normes EN, les filtres à gaz Pro2000 sont très efficaces avec seulement 220-320 ml de charbon
- Moins de charbon signifie plus grande légèreté et faible résistance respiratoire : des avantages appréciables pour l'utilisateur

## FILTRES COMBINÉS

- Les filtres combinés éliminent les gaz et vapeurs toxiques, ainsi que les particules solides et liquides
- Le filtre à particules élimine les particules en suspension telles que les gouttelettes de peinture. La vaporisation de substances liquides (par ex. peinture à la bombe) requiert l'emploi de filtres combinés.

## COMMENT SÉLECTIONNER UNE CARTOUCHE FILTRANTE?

- La teneur en oxygène de l'atmosphère sera-t-elle suffisante pendant toute la période d'exposition?
- Quelles sont les substances toxiques susceptibles d'être présentes? Quelles sont leurs propriétés physiques et chimiques?
- Sous quelle forme les contaminants en suspension se présentent-ils? Poussière, fibres, brume, micro-organismes, gaz, vapeur ou particules ou gaz radioactifs?
- Quels effets ces substances peuvent-elles avoir sur l'organisme? Particulièrement important lorsque plusieurs substances peuvent entrer en réaction chimique ou avoir des effets synergiques nocifs sur la santé.
- Quelles sont les concentrations dans l'atmosphère?
- Quelles sont les limites d'exposition professionnelles ou les seuils d'effets toxiques?

Le dispositif de filtration doit être équipé d'un filtre adapté à la substance toxique. Le poids du filtre maximum est de 300g pour un demimasque et de 500g pour un masque complet. Les filtres sont classés par couleur et portent les marquages suivants sur l'étiquette : type de filtre, classe de la filtration, durée de conservation sous emballage, label "CE", numéros de norme EN, ainsi que type de filtration. Les cartouches filtrantes à utiliser avec un appareil respiratoire à ventilation assistée indiquent également la catégorie d'appareil correspondante.



# POLLUANTS PARTICULAIRES



## Effacité des filtres à particules : Norme E143

Classe	Efficacité	Pénétration max. autorisée		Facteur de protection 1)
		NaCl (solide, poussière)	Huile de paraffine (liquide, aérosol)	
P1	<b>Faible</b> (contre particules solides grossières et peu toxiques)	20 %	20 %	Avec demimasque 4. Avec masque complet 4.
P2	<b>Moyenne</b> (contre particules solides et liquides toxiques)	6 %	6 %	Avec demimasque 10. Avec masque complet 10.
P3	<b>Elevée</b> (contre particules solides et liquides hautement toxiques, particules radioactives et microorganismes)	0.05 %	0.05 %	Avec demimasque 20. Avec masque complet 40.

1) BS 4275

### DURÉE DE VIE DES FILTRES À PARTICULES

- Le filtre ne s'use pas, mais se colmate sous l'effet des particules et de l'humidité. Le filtre à particules doit être remplacé dès que la résistance respiratoire augmente.
- Contre les substances radioactives et les micro-organismes, il est recommandé de n'utiliser le filtre à particules qu'une seule fois.
- Les filtres à particules Scott font appel à un élément filtrant 'papier' en microfibrilles plutôt qu'à la méthode de filtration électrostatique. Les cartouches filtrantes Pro 2000 sont entièrement conformes aux dernières normes EN et portent les marquages 'R' (réutilisable) et CE. La durée de conservation des filtres à particules Scott est de 10 ans.

### LE RISQUE CAUSÉ PAR LES PARTICULES EST FONCTION DES PARAMÈTRES SUIVANTS

- Propriétés physiques, biologiques et chimiques du contaminant
- Taille et forme des particules
- Concentration dans l'atmosphère et durée d'exposition
- Intensité du travail : plus la respiration est rapide, plus l'inhalation de particules est élevée.

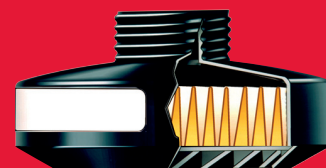
## Effets physiologiques des particules sur l'organisme humain

Poussières inertes	Effets mineurs proportionnels à la concentration : par ex. < 5 mg/m <sup>3</sup> légère irritation, > 30 mg/m <sup>3</sup> forte irritation.
Poussières minérales, par ex. silicate, quartz	Effets nuisibles et dangereux; atteinte des tissus pulmonaires.
Fumées et poussières métalliques, par ex. plomb, chrome, cadmium, mercure; particules toxiques	Pneumoconiose, bronchite, asthme, inflammation, cancer.
Fibres artificielles, par ex. amiante et autres fibres	Fibrose pulmonaire, mésothéliome, cancer.
Substances radioactives aéropoortées	Maladies graves, par ex. cancer.
Micro-organismes, par ex. bactéries et virus	Maladies graves, par ex. poumon du fermier.

La pénétration est fonction de la taille des particules : plus elles sont fines, plus elles sont nocives.

Taille des particules	Voies respiratoires
> 10 µm	Trachée
> 5 ... 10µm	Bronches
< 5 µm	Poumons, plèvre
< 1 µm	Alvéoles
< 0.1 µm	Sang

1 µm = 0.001 mm



## FORME DES PARTICULES

**POUSSIÈRE** particules solides en suspension qui sont générées au cours du traitement de substances organiques et inorganiques. Minéraux, métaux, charbon, bois ou céréales, ainsi que diverses fibres

**FUMÉE MÉTALLIQUE**, créée par l'évaporation des métaux pendant le refroidissement

**FUMÉE** fines particules de charbon et de suie contenant des gouttelettes liquides et des particules solides

**BRUME** gouttelettes en suspension créées par la dispersion d'un fluide dans l'atmosphère sous forme de fines particules

**MICRO-ORGANISMES**, bactéries et virus

**PARTICULES RADIOACTIVES** produites par des matériaux radioactifs

**SCOTT**  
SAFETY



## DUREE DE VIE D'UN FILTRE A GAZ

- La durée de vie d'un filtre à gaz est fonction des paramètres suivants :
- Concentration et propriétés du contaminant sur le lieu de travail
- Efficacité du filtre (classe du filtre) : comparer les concentrations sur le lieu de travail aux résultats des essais
- Débit ventilatoire et intensité du travail
- Humidité de l'air
- Température ambiante

### Les gaz et vapeurs ont divers effets sur la santé :

- Ils peuvent irriter les membranes des organes respiratoires, les yeux et la peau
- Ils peuvent pénétrer dans les poumons et les endommager
- Ils peuvent être absorbés par le sang et endommager de façon temporaire ou permanente diverses parties de l'organisme
- Ils peuvent causer des dommages irréversibles au système nerveux
- Les gaz les plus dangereux peuvent intoxiquer ou étouffer, voire même détruire des organes
- Ils peuvent être mortels

### Les effets des substances gazeuses sont fonction des paramètres suivants:

- Propriétés du gaz ou de la vapeur; toxicité et type de substance
- Concentration du contaminant dans l'atmosphère
- Durée d'exposition au contaminant
- Composition chimique du contaminant
- Capacité de réaction chimique avec les tissus organiques, ainsi que leur propension à être absorbées par le sang
- Caractéristiques personnelles : débit ventilatoire, circulation sanguine et sensibilité

# SUBSTANCES GAZEUSES

## CLASSIFICATION DES FILTRES A GAZ

### Efficacité

Classe	Efficacité	Concentration max. du gaz d'essai. EN 14387. Equipements de protection respiratoire à pression négative	Concentration max. du gaz d'essai. EN 12941 et 12942. Equipements de protection respiratoire à ventilation assistée
1	Faible	1.000 ppm (0.1 %)	500 ppm (0.05 %)
2	Moyenne	5.000 ppm (0.5 %)	1.000 ppm (0.1 %)
3	Elevée	10.000 ppm (1 %)*	5.000 ppm (0.5 %)

\*) ATTENTION! La concentration du gaz d'essai avec un filtre A de classe 3 est de 0,8 % (EN 14387).

### Efficacité des filtres a gaz : norme EN 14387

Type de filtre	Gaz d'essai	Temps de pénétration minimum autorisé pour la classe/concentration de gaz d'essai		
		1. Classe	2. Classe	3. Classe
A	Cyclohexane C <sub>6</sub> H <sub>12</sub>	70 min	35 min	65 min
	Chlore Cl <sub>2</sub>	20 min	20 min	30 min
B	Sulfure d'hydrogène H <sub>2</sub> S	40 min	40 min	60 min
	Cyanure d'hydrogène HCN	25 min	25 min	35 min
E	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>	20 min	20 min	30 min
K	Ammoniac NH <sub>3</sub>	50 min	40 min	60 min

### Filtres Spéciaux

Type de filtre	Gaz d'essai	Temps de pénétration minimum autorisé	Concentration du gaz d'essai
AX	Diméthyléther CH <sub>3</sub> OCH <sub>3</sub>	50 min	0.05 vol.-%
	Isobutane C <sub>4</sub> H <sub>10</sub>	50 min	0.25 vol.-%
	Hg-P3	Vapeur de mercure Hg	100 hours

### Efficacité des filtres a gaz avec appareils respiratoires a ventilation assistée : normes EN 12941/12942

Type de filtre	Gaz d'essai	Temps de pénétration minimum autorisé pour la classe/concentration de gaz d'essai		
		1. Classe	2. Classe	3. Classe
A	Cyclohexane C <sub>6</sub> H <sub>12</sub>	70 min	70 min	35 min
	Chlore Cl <sub>2</sub>	20 min	20 min	30 min
B	Sulfure d'hydrogène H <sub>2</sub> S	40 min	40 min	40 min
	Cyanure d'hydrogène HCN	25 min	25 min	35 min
E	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>	20 min	20 min	20 min
K	Ammoniac NH <sub>3</sub>	50 min	50min	40min

## FILTRES COMBINES

Les filtres combinés arrêtent à la fois les gaz et vapeurs et les particules. L'air traverse d'abord les éléments filtrant les particules puis celui filtrant le(s) gaz. L'élément filtrant stoppe des particules aérosolées tels que les gouttelettes de peinture. La vaporisation de liquides requiert l'emploi de filtres combinés.



# FILTRES PRO2000

Filtres Pro2000					
Code couleur	Code	Filtre	Principales applications, protège contre	Poids (g)	Durée de stockage (années)
<b>Filtres à particules PF</b>					
	5052670	PF10 P3 PSL R	Particules solides et liquides d'agents hautement toxiques, substances radioactives et microorganismes(bactéries et virus).	96	10
	5052680	PFR10 P3 R	Particules solides et liquides d'agents hautement toxiques, substances radioactives et microorganismes(bactéries et virus).	96	10
<b>Filtres à gaz GF</b>					
	5042870	GF 22 A2	Gaz et vapeurs de composés organiques (par ex. solvants) au point d'ébullition supérieur à 65°C.	195	5
	5042871	GF 22 B2	Gaz et vapeurs inorganiques, par ex. chlore, sulfure d'hydrogène, cyanure d'hydrogène.	198	5
	5542972	GF 32 E2	Gaz et vapeurs acides, par ex. dioxyde de soufre.	306	5
	5042873	GF 22 K2	Ammoniac et dérivés organiques de l'ammoniac.	257	5
	5542874	GF 22 A2B2	Gaz et vapeurs organiques et inorganiques.	198	5
	5042979	GF 32 A2B2E2K2	Gaz et vapeurs organiques, inorganiques et acides, ainsi qu'ammoniac et dérivés organiques de l'ammoniac.	322	5
	5042970	GF 32 AX	Gaz et vapeurs de composés organiques au point d'ébullition supérieur à 65°C.	268	5
<b>Filtres combinés CF</b>					
	5042670	CF22 A2-P3	Gaz et vapeurs de composés organiques au point d'ébullition supérieur à 65°C et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et micro-organismes).	241	5
	5543070	PSL R CF32 A2-P3 R		342	
	5042671	CF22 B2-P3 PSL R		268	
	5043072	CF 32 E2-P3 R	Gaz et vapeurs acides (par ex. dioxyde de soufre) et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et microorganismes).	385	5
	5042673	CF 22 K2-P3 R	Ammoniac et dérivés organiques de l'ammoniac et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et microorganismes).	312	5
	5542674	CF22 A2B2-P3/ PSL R	Gaz et vapeurs organiques et inorganiques et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et microorganismes).	268	5
	5042678	CF22 A2B2E1-P3/ PSL R	Gaz et vapeurs organiques, inorganiques et acides et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et microorganismes).	268	5
	5042778	CF22 A1E1Hg-P3 PSL R	Gaz et vapeurs organiques et acides, mercure et composés du mercure et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et micro-organismes).	270	5
	5042799 5543699	CF32 A2B2E2K2-P3 PSL R CFR32 A2B2E2K2-P3R	Gaz et vapeurs organiques, inorganiques et acides, ammoniac et dérivés organiques de l'ammoniac et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et micro-organismes).	387 387	5 *) 5
	5042770	CF32 AX-P3 R	Gaz et vapeurs de composés organiques au point d'ébullition supérieur à 65°C et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et micro-organismes).	350	5
	5542777 5043679	CF32 Reactor-Hg-P3 R CFR32 Reactor-Hg-P3 R	Mercure et composés du mercure, iode radioactive et ses composés organiques tels qu'iode de méthyle et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et micro-organismes).	331 331	5 5
	5542798	CF 32 AB2E2K2Hg-P3	Gaz et vapeurs organiques, inorganiques et acides, ammoniac et dérivés organiques de l'ammoniac, mercure et composés du mercure et particules solides et liquides (substances radioactives et hautement toxiques et microorganismes).	371	5

Légende: R = Filtre à particules réutilisable  
PFR and CFR = Ouverture réduite  
PSL = compatible avec les systèmes à purification d'air Proflow et Autoflow

\*) 10 ans dans emballage aluminium.



## FILTRES À PARTICULES



PF10 P3

## FILTRES À GAZ



GF22 A2



GF22 B2



GF32 E2



GF22 K2



GF22 A2B2



GF32 A2B2E2K2



GF32 AX

## FILTRES COMBINÉS



CF22 A2-P3



CF22 B2-P3



CF32 E2-P3



CF22 K2-P3



CF22 A2B2-P3



CF22 A2B2E1-P3



CF32 A2B2E2K2 P3



CFR32 A2B2E2K2 P3



CF32 AX-P3



CF 32 REACTOR-HG-P3



CF 22 A1E1HG-P3



CF 32 A2B2E2K2-HG-P3

# GUIDE DE SÉLECTION DE FILTRE

Appareil de protection respiratoire = Ne peut être filtré ou haut risque, opter pour un appareil de protection respiratoire isolant ou à adduction d'air; à déterminer sur le lieu de travail. Isocyanates : voir notre document séparé : "Filtres Scott contre les isocyanates", disponible auprès du Service Clientèle de Scott.

## ATTENTION!!

Ce guide de sélection de filtre est uniquement valable pour les cartouches filtrantes Scott Health & Safety marquées Scott ou Protector. Il ne s'applique pas aux cartouches filtrantes des autres fabricants. Ce guide présente uniquement des données générales sur les divers types de filtre et n'énumère pas tous les polluants aéroportés potentiels. Bien que nous nous fassions un plaisir de vous conseiller, ce sont les professionnels de la santé et de la sécurité de votre entreprise qui sont responsables de la sélection du type de filtre adéquat. Avant de choisir un filtre, il est impératif de procéder à une évaluation des risques. Les substances toxiques en suspension sur le lieu de travail doivent être identifiées et mesurées. Les niveaux de contamination aéroportée doivent être comparés aux valeurs limites d'exposition professionnelle ou seuils d'effets toxiques correspondants (voir réglementation nationale). Le facteur de protection requis, l'appareil de protection respiratoire à utiliser et le type de filtre doivent être déterminés en fonction des propriétés des substances toxiques, ainsi que des besoins de l'utilisateur, de la tâche à effectuer et des conditions de travail. Un dispositif de filtration peut uniquement être utilisé lorsque la teneur en oxygène de l'air est supérieure à 17% et inférieure à 23%. Ne pas y faire appel si le type de contaminant aéroporté n'a pas été déterminé ou si la composition de l'atmosphère risque de se détériorer. La teneur en oxygène minimum recommandée est de 19,5%. En cas de doute, opter pour des appareils de protection respiratoire indépendants de l'atmosphère ambiante (isolant ou à adduction d'air). Les filtres à gaz ne protègent pas contre les particules. De même, les filtres à particules ne protègent pas contre les gaz et les vapeurs. En cas de doute, opter pour des filtres combinés.

Substance	Type de filtre	Substance	Type de filtre	Substance	Type de filtre	Substance	Type de filtre	Substance	Type de filtre
<b>A</b>									
Abate	P3	Antimoine et composés (antimonivety = Stibine)	B-P3	Éther glycidique de n-butyle (BGE)	A	2-chloro-6-(trichlorométhyle) pyridine (N-Serve®)	P3	Dichlorodifluorométhane (Fréon-12)	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou appareil respiratoire isolant
Acétaldéhyde	AX	Antu	A-P3	Lactate de n-butyle	A	Chlorpyrifos (Dursban®)	A-P3	1,2-Dichloroéthane	AX
Acide acétique	B	Argon	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou appareil respiratoire isolant	o-sec butylphénol	A	Chromates, certaines formes insolubles	P3	1,2-Dichloroéthane	A
Anhydride acétique	B			p-tert butyltoluène	A	Acide chromique et chromates (Cr)	P3	1,2-Dichloréthylène	AX
Acétone	AX					Traitement du minerai de chrome (chromate) (Cr)	P3	Éther de dichloroéthyle	A
Acétonitrile	A					Chrome, sol. chromique, sels chromeux (Cr)	P3	Dichlorofluorométhane	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou appareil respiratoire isolant
Bromure d'acétyle	A			<b>C</b>		Clopidol (Coyden®)	P3		
Chlorure d'acétyle	B ou AX	Arsenic et composés solubles (As)	P3	Cadmium, poussière et sels (Cd)	P3	Goudron de charbon	A-P3		
Hydroperoxyde d'acétyle (acide péraécétique)	B-P3	Composés solubles d'acide arsénique (As)	P3	Fumées d'oxyde de cadmium (Cd)	P3	Cobalt, métal, poussière et fumée (Co)	P3		
Peroxyde d'acétyle	B-P3 ou AX-P3	Arsine	B	Cyanure de calcium	B-P3	Fumées de cuivre	P3	Dichlorométhane, voir chlorure de méthylène	AX
Acétylène	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou appareil respiratoire isolant	Amiante	P3	Hydroxyde de calcium	P3	- poussière et brouillard (Cu)	P3	1,1-dichloro-1-nitroéthane	A
		Asphalte (fumées de pétrole)	A-P3	Oxyde de calcium	P3	Cumène	A	1,2-dichloropropane, voir chlorure de propylène	A
		Atrazine	P3	Capthafol (Difolatan®)	A-P3	Cyanure de cuivre	B-P3	Dichloropropane	A
		Azinphos-méthyle	A-P3	Carbaryl (Sevin®)	P3	Poussière de coton, brute	P3	Acide	A
		Azocarbonamide	P3	Carbofuran (Furadan®)	P3	Crésol	A-P3	2,2-dichloropropionique	A-P3
		<b>B</b>		Noir de carbone	P3	Crotonaldéhyde	A	Dichlorvos (DDVP)	A
		Baryum, composés solubles	P3	Di oxyde de carbone	P3	Cruformate	P3	Dicrotophos (Bidrin®)	A-P3
		Dioxyde de baryum	P3			Cumène	A	Dicyclopentadiène	A-P3
		Carbonate de baryum, sulfure de baryum, chlorure de baryum, chlorate de baryum, nitrate de baryum	P3	Disulfure de carbone	B-P3 ou AX-P3	Cyanamide	B-P3	Fer de dicyclopentadiényle	P3
		Baygon (Propoxur)	A-P3	Monoxyde de carbone	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou appareil respiratoire isolant	Cyanures (CN)	B-P3	Dieldrine	A-P3
		Baytex, voir Fenthion	A-P3			Bromure de cyanogène	B2-P3	Diéthylamine	AX
		Bénomyl	A-P3			Chlorure de cyanogène (CK)	B	2-diéthylaminoéthanol	A, K
		Benzaldéhyde	A			Cyclohexane	A	Triamine de diéthylène	K, A
		Benzène	A			Cyclohexanol	A	Éther diéthylique, voir éther éthylique	AX
		Benzidine	A-P3			Cyclohexanone	A	Phtalate de diéthyle	A-P3
		p-benzoquinone (voir quinone)	A-P3	Tétrabromure de carbone	A	Cyclohexène	A	Difluorodibromométhane	AX
		Benzotrifluorure-isocyanate	A2B2-P3	Tétrachlorure de carbone	A	Cyclohexylamine	A, K	Éther de diglycidyle (DGE)	A
		Peroxyde de benzole	A-P3	Chlorure de carbonyle (phosgène)	B2-P3	Cyclotriméthylèneéthanamine	B2-P3	o-dihydroxybenzène	P3
		Benzo(a)pyrène	P3	Fluorure de carbonyle	B	1,3 Cyclopentadiène	AX	Diisobutyl-cétone	A, K
		Chlorure de benzyle	B-P3	Catéchol (pyrocatechol)	A-P3	Cyclopropane	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou appareil respiratoire isolant	Diisopropylamine	A, K
		Béryllium	P3	Cellulose (fibre de papier)	P3			Diméthoxyméthane, voir méthylal	AX
		Biphényle	A-P3	Hydroxyde de césium	P3			Acétamide de diméthyle	A
		Tellurure de bismuth	P3	Camphène chloré	P3			Diméthylamine	K2
		Tellurure de bismuth, dopé au Se	P3					Diméthylaminobenzène, voir xylidine	A
		Borates, tétra, sels de sodium				<b>D</b>		Diméthylaniline (N,N-diméthylaniline)	A-P3
		- anhydre	P3	Chlore	B	Acide 2,4-D (2,4-dichlorophénoxy) acétique, pesticide	P3	Diméthylbenzène, voir xylène	A
		- décahydrate	P3	Dioxyde de chlore	B	DDT (dichlorodiphényl-trichloroéthane)	P3	Chlorure de diméthylcarbamide	B-P3
		- pentahydrate	P3	Trifluorure de chlore	B2	DDVP, voir Dichlorvos	A-P3	Éther diméthyléthylique	AX
		Oxyde de bore	P3	Chloroacétaldéhyde	A-P3	Décaborane	B-P3	Diméthylformamide	A
		Fluorure de bore - composé d'acide acétique	B2-P3	a-chloroacétaldéhyde	A-P3	Demeton®	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou appareil respiratoire isolant	1,1 diméthylhydrazine	K, AX
		Tribromure de bore	B-P3	Chlorure de chloroacétyle	A-P3			Phtalate de diméthyle	A-P3
		Trifluorure de bore	B-P3	Chlorobenzène	A			Sulfure de diméthyle	A-P3
		Bromacil	A-P3	o-chlorobenzylidène malononitrile (CS)	A-P3	Alcool de diacétone (4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone)	A	Dinitrobenzène (tous isomères)	B-P3
		Bromine	B2	Chlorodifluorobromométhane	AX	1,2-diaminoéthane, voir éthylène diamine	K	Dinitro-o-crésol	B-P3
		Cyanure de brombenzyle	B-P3	Chlorodiphényléthylène (42 % chlore)	AX	Diazinon	A-P3	3,5-Dinitro-o-toluamide (Zolène®)	B-P3
		Pentafluorure de bromure	AX	Chlorodiphényléthylène (54 % chlore)	A-P3	Diazométhane	B	Dinitrotoluène	B-P3
		Bromoéthane	AX	1-chloro-2, 3-époxypropane (épichlorohydrine)	B	Diborane	B2	p-dioxane et 1,4-dioxane	A
		Bromochlorométhane	AX	2-chloroéthanol (éthylène chlorohydrine)	A	1,2-dibromoéthane, voir dibromure d'éthylène	A	Dioxathion (Delnav®)	P3
		Bromoforme	A	Chloroéthylène	AX	Dibrom®	A-P3	Diphénylamine	P3
		Butane	AX	bis-chloroéthyléther	A-P3	Phosphate de dibutyle	A-P3	Diisocyanate de méthylène diphenyl (MDI)	Voir fiche technique des isocyanates
		Butadiène (1,2-butadiène)	AX	Chloroforme (trichlorométhane)	AX	Phtalate de dibutyle	A-P3		
		Butanéthiol	B	Éther de bis-chlorométhyle	A-P3	Dichloracétyle	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air ou appareil respiratoire isolant	Dipropylène glycol méthyle éther	A
		2-butanone	A	1-chloro-1-nitropropane	A			Diquat	P3
		2-butoxyéthanol (butyl Cellosolve®)	A	Chloropicrine (PS)	A-P3			Phtalate de di-sec-octyle (Di-2-éthylhexylphthalate)	A-P3
		Acétate de n-butyle	A	β-chloroprène	AX			Disulfuram	P3
		Acétate de sec-butyle	A	o-chlorostyrène	A			Disulfoton (Disyston®)	P3
		Acétate de tert-butyle	A	o-chlorotoluène	P3			2,6-Di-tert-butyl-para-crésol	A-P3
		Acrylate de butyle	A					Diuron	A-P3
		Alcool de n-butyle	A					Divinyl benzène	A
		Alcool de sec-butyle	A						
		Alcool de tert-butyle	A						
		n-Amylamine	A ou K						
		Mercaptan d'amyle	B						
		Aniline et homologues	A						
		Anisidine (isomères o-, p-)	A						







## Pro2000 Filters

Used in conjunction with the Scott Safety Respiratory range, Pro2000 Filters offer a high performance solution to a wide range of respiratory hazards. Pro2000 filters can be utilised with both negative pressure and powered air respirators.

# INFO COMMANDE

## ACCESSOIRES POUR CARTOUCHES FILTRANTES PRO2000

### Accessoires pour cartouches filtrantes Pro2000

Numéro de pièce	Description
5052691	Disque de préfiltre Pro2000 (20 unités)
5052692	Préfiltre et support Pro2000 (2 supports + 6 préfiltres)
5052690	Protection anti-étincelles Pro2000 (2 supports + 2 pare-étincelles en aluminium)
5052693	Couvercle Pro2000 en polyéthylène LD (2 unités)
5052694	Couvercle douche Pro2000 en EPDM

### RESTRICTIONS D'USAGE

Les appareils respiratoires filtrants standard ne protègent pas contre certains gaz, tels que le CO (monoxyde de carbone), le CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) ou le N<sub>2</sub> (oxydes d'azote).

La durée de conservation (mois et année) du filtre est indiquée sur l'étiquette. Les durées de conservation des cartouches filtrantes

Pro2000 mentionnées ci-dessus s'entendent pour les emballages non ouverts. Les filtres sont conditionnés en sacs plastiques ou aluminium par le fabricant. Le fabricant recommande un stockage à -10 ... +50°C et avec un taux d'humidité relatif inférieur à 75%.

Après l'usage, la cartouche filtrante ouverte doit être emballée avec soin pour pouvoir être réutilisée, et doit être remplacée au moins tous les 6 mois.

Si l'utilisateur détecte la pénétration du gaz à l'odeur, au goût ou par une irritation, le filtre doit être remplacé.

Un gaz nocif au seuil olfactif plus élevé que la limite d'exposition professionnelle ne présentera pas de signe clair de pénétration.

Dans ce cas, des instructions spéciales sont nécessaires pour calculer la durée de vie du filtre.

Le filtre doit être remplacé dès que la résistance respiratoire augmente sensiblement.

La durée d'utilisation maximum autorisée du filtre à mercure Hg-P3 (s'applique également aux filtres A2B2E2K2Hg-P3, A1E1Hg-P3 et Reactor Hg-P3) est de 50 heures (EN 14387).

Il est recommandé de n'utiliser le filtre AX qu'une seule fois. Le remplacer après chaque intervention (EN14387).

En cas d'utilisation d'un filtre à particules contre des substances radioactives et des microorganismes, il est recommandé de ne l'utiliser qu'une seule fois.

PRIERE DE CONSULTER LA NOTICE POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LE CHOIX, L'UTILISATION, LE STOCKAGE, L'ENTRETIEN ET LA MISE AU REBUT DES FILTRES.



Scott Safety est une division mondiale de Tyco International qui fournit un grand nombre de secteurs industriels grâce à des unités de fabrication situées aux États-Unis, au Royaume Uni, en Asie, en Finlande et en Australie.

Pimbo Road • Skelmersdale • Lancashire • Angleterre • WN8 9RA Téléphone : +44 (0) 1695 711711 • Fax : +44 (0) 1695 711772  
www.scottsafety.com • scott.sales.uk@tycoint.com

© 2011 Scott Safety. SCOTT, le logo SCOTT SAFETY, Scott Health and Safety, ACS, ACSf, ACSfx sont des marques déposées et/ou non déposées de Scott Technologies, Inc. ou ses filiales.